Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences
Département de science politique

INT6702 – ORGANISATIONS ET GOUVERNANCE MONDIALE

Automne 2025

Professeur: Vincent Pouliot
Horaire: vendredi, 8h30 à 11h30
Lieu: 530-1-1 (3744 Jean-Brillant)
Disponibilité: jeudi, 10h-11h30
Bureau: C-5072
Téléphone: poste 4867
Courriel: vincent.pouliot@umontreal.ca

Objectifs

La gouvernance mondiale est un projet politique typiquement moderne visant à « mettre le monde en administration » – autrement dit, organiser et réguler les flux planétaires à l'aide d'institutions politiques variées. Les organisations internationales telles que l'Organisation des Nations Unies (ONU) en sont la manifestation empirique la mieux connue et certainement la plus significative. Ce cours vise à comprendre le phénomène de la gouvernance mondiale sous divers aspects, de la machinerie interne des organisations internationales à l'efflorescence des relations transnationales en passant par la diplomatie multilatérale. En toile de fond, la fabrique

des politiques publiques mondiales servira d'angle d'analyse principal pour comprendre les défis contemporains de la gouvernance mondiale. À la fin du semestre, les étudiant.e.s auront acquis une connaissance approfondie des rapports de force qui structurent la gouvernance mondiale, ainsi que des principaux défis politiques qu'elle soulève en ce début de 21e siècle.

Pédagogie

Le séminaire se réunit une fois par semaine pendant trois heures. Chaque cours consiste en une brève présentation par le professeur, suivie de débats et de discussions interactives avec les étudiants. Des présentations orales seront également planifiées tout au long du semestre (voir ci-bas). Il est à noter que ce séminaire de recherche s'articule autour des questions, des préoccupations et des discussions des étudiants. Afin de profiter pleinement des discussions, il est crucial non seulement de lire tous les ouvrages au programme, mais aussi d'y réfléchir avant le cours et de préparer des questions de discussion. À noter que les étudiant.e.s sont très fortement encouragé.e.s à se doter de versions papiers des livres et articles et de prendre des notes manuscrites afin d'éviter les multiples distractions que contiennent inévitablement les appareils connectés comme les ordinateurs portatifs.

Évaluation

1) <u>Participation (20 %)</u>

Il est attendu des étudiant.e.s qu'il.elle.s participent activement aux discussions et aux débats en classe et fassent preuve d'un haut niveau de préparation (par exemple, à l'aide de points de discussion ou de questions sur les lectures). Notons que lors des présentations étudiantes, les étudiant.e.s devront aussi poser des questions à leurs pair.e.s afin d'alimenter le débat. La note de participation comprend également des soumissions écrites hebdomadaires prenant deux formes différentes :

1. un résumé de 500 mots d'un ou deux chapitres à la carte accompagné de trois questions de discussion (deux fois dans le semestre, voir ci-bas);
2. un commentaire de réflexion de trois à cinq phrases concernant le livre au programme et soulevant un aspect particulièrement significatif, intéressant ou problématique des lectures (à chaque semaine, à l'exception de celles où un résumé de chapitre est soumis).

Ces textes doivent être soumis en ligne (StudiUM) au plus tard 24 heures avant le début du cours et devront être présentés brièvement en classe. Le barème d'évaluation est le suivant:

NOTE	PARTICIPATION ORALE	PARTICIPATION ÉCRITE
0	L'étudiant.e n'était pas présent.e	L'étudiant.e n'a rien soumis

1	L'étudiant.e était présent.e mais sans intervenir	L'étudiant.e a soumis un texte sans rapport avec la discussion ou non fondé sur les concepts et lectures du cours
2	L'étudiant.e est intervenu.e une ou deux fois avec des points tangentiellement pertinents à la conversation et/ou partiellement fondés sur les concepts et lectures du cours	L'étudiant.e a soumis un texte tangentiellement pertinent à la conversation et/ou partiellement fondé sur les concepts et lectures du cours
3	L'étudiant.e est intervenu.e une ou deux fois avec des points pertinents à la conversation et fondés sur les concepts et lectures du cours	L'étudiant.e a soumis un texte pertinent au sujet mais seulement partiellement fondé sur les concepts et lectures du cours
4	L'étudiant.e est intervenu.e plusieurs fois avec des points tangentiellement pertinents à la conversation et/ou partiellement fondés sur les concepts et lectures du cours	L'étudiant.e a soumis un texte pertinent pour la conversation, original et ancré dans les concepts et lectures du cours
5	L'étudiant.e est intervenu.e à plusieurs reprises avec des points directement liés à la conversation et solidement ancrés dans les concepts et lectures du cours	L'étudiant.e a soumis un texte d'une pertinence supérieure et d'une grande originalité, tout en étant fermement ancré dans les concepts et lectures du cours

2) <u>Réflexions à chaud (3 x 15 %)</u>

En classe, les étudiant.e.s répondront à une question à développement posée par le professeur en fin de séminaire. Celle-ci référera aux discussions et lectures du jour ainsi qu'à celles qui ont précédé afin d'évaluer la compréhension de la gouvernance mondiale, des organisations internationales ainsi que des rapports de force qui les traversent. Il est donc essentiel de bien faire les lectures et surtout de contribuer à la discussion collective de façon proactive.

À quatre reprises pendant la session et sans préavis, une portion de 30 à 45 minutes sera dédiée à cet exercice en fin de cours. Les réflexions écrites (à la main puisque les ordinateurs sont bannis de l'exercice) devront suivre une structure spécifique qui sera expliquée et modélisée en début de session. Notons que la réflexion critique doit être interne (c'est-à-dire qu'elle doit commenter le livre pour ce qu'il essaie de dire et non pour ce qu'il aurait pu faire différemment) et peut s'appuyer sur d'autres sources. Il n'y a pas de reprise possible puisque la réflexion se fonde sur la discussion en classe; une absence pourrait être tolérée puisque seules les trois meilleures notes seront comptabilisées au terme de la session.

La réflexion à chaud évalue les compétences suivantes:

1) Capacité à identifier et comprendre les arguments principaux
2) Pertinence et profondeur de la critique
3) Structure et logique de la démonstration
4) Compréhension des apports et des débats engagés
5) Forme et organisation de la pensée

3) <u>Oral de synthèse</u> (35 %)

Lors des trois derniers cours, un tirage au sort appariera chaque étudiant.e dans un ordre aléatoire à un thème choisi au hasard. Les thèmes – des enjeux majeurs de la gouvernance mondiale contemporaine (par ex., les changements climatiques) – seront accompagnés d'une courte description de type Wikipedia. Après une brève période de préparation individuelle, chaque étudiant.e devra analyser l'enjeu sélectionné comme objet de politique mondiale, en identifiant les clivages de valeurs qu'il soulève, les principales pratiques mises en oeuvre jusqu'ici (avec leurs effets politiques), et suggérer une voie de passage pour l'avenir (diagnostic et pronostic). Par la suite, les autres étudiants poseront tour à tour une question (écrite) à l'étudiant.e. À la fin, les autres étudiant.e.s transmettront aussi une évaluation formative de chaque présentation.

Selon le nombre d'inscrit.e.s au cours, chaque oral durera entre 30 et 45 minutes, en incluant la période de préparation. Notons que les ordinateurs et autres appareils connectés seront strictement interdits lors de ces séances. Pendant le semestre, les étudiant.e.s auront la chance de se pratiquer, par écrit (et sans l'aide de l'IA) à accomplir l'analyse demandée, avec rétroaction individuelle pendant les heures de disponibilité si désiré.

L'oral de synthèse évalue les cinq composantes d'apprentissage suivantes:

1) Compréhension de l'enjeu mondial sélectionné
2) Analyse du processus de fabrique de la politique
3) Capacité à saisir les contours du débat politique associé
4) Compréhension des défis de mise en oeuvre
5) Forme et organisation de la pensée

Plan de cours

Note : certains livres sont divisés entre chapitres obligatoires et chapitres à la carte. Pour ces derniers, chaque étudiant.e doit en lire au moins un, idéalement deux ou trois, à chaque semaine. À défaut, la réflexion et la discussion manqueraient de profondeur empirique.

DATE	THÈME	LECTURES*
05.09	**1- Introduction**	* Guillaume Devin (2022), *Les organisations internationales, 3e édition. Entre intégration et différenciation*. Paris : Armand Colin (tous.tes : introduction, chapitres 1, 2, 3, 4, 5 et 6, conclusion; à la carte : chapitre 7, 8 et 9).
12.09	**2- Aux origines des OI**	* Jens Steffek (2021), *International Organizations as Technocratic Utopia.* Oxford : Oxford UP (tous.tes : introduction, chapitres 1 et 7, conclusion; à la carte : chapitres 2, 3, 4, 5 et 6).

19.09	**3- Bureaucraties**	* Michael Barnett et Martha Finnemore (2003), *Rules for the World: International Organizations in Global Politics*. Ithaca : Cornell UP (tous.tes : chapitres 1, 2 et 6; à la carte : chapitre 3, 4 et 5)
26.09	**4- La fabrique des politiques mondiales**	* Vincent Pouliot et Jean-Philippe Thérien (2024), *Comment s'élabore une politique mondiale. Dans les coulisses de l'ONU*. Paris : Presses de Sciences Po (tous.tes : introduction, chapitres 1, 2, 6 et conclusion; à la carte : chapitre 3, 4 et 5)
03.10	**5- Gouverneurs en réseaux**	*Deborah D. Avant, Martha Finnemore et Susan K. Sell (2015), Cambridge: Cambridge UP (tous.tes : chapitres 1 et 13; à la carte : chapitres 5, 7, 8, 9 et 11).
10.10	**6- Négociations et diplomatie multilatérale**	* Franck Petiteville et Delphine Placidi-Frot, dir. (2013), *Négociations internationales*. Paris : Presses de Sciences Po (tous.tes : préface, introduction, chapitres 1, 2, 3 et 4; à la carte : chapitres 7, [8, 10,] 11, 12 et 13)
17.10	**7- Sur le terrain**	* Séverine Autesserre (2014), *Peaceland: Conflict Resolution and the Everyday Politics of International Interventions*. Cambridge: Cambridge University Press (en entier).
24.10	*Semaine de lecture – pas de cours*	
31.10	**8- Budget et finances**	* Erin Graham (2023), *Transforming International Institutions: How Money Quietly Sidelined Multilateralism at the United Nations*. Oxford: Oxford UP (en entier).
07.11	**9- OI et société civile**	* Delphine Lagrange, Marieke Louis et Olivier Nay (2021), *Le tournant social de l'international. Les organisations internationales face aux sociétés civiles*. Rennes : Presses universitaires de Rennes (tous.tes : introduction, chapitres 1, 9 et postface; à la carte: chapitres 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8)
14.11	**10- Les OI et la dépolitisation de la gouvernance mondiale**	* Marieke Louis et Lucile Maertens (2021), *Why International Organizations Hate Politics: Depoliticizing the World*. New York: Routledge (en entier).
21.11	**11- Présentations étudiantes**	*À déterminer*

28.11	**12- Présentations étudiantes**	*À déterminer*
05.12	**13- Présentations étudiantes**	*À déterminer*

* *Ces livres ont été commandés à la Librairie de l'Université de Montréal.*

<u>Options de présentations orales intra-semestre:</u>

Voici les options de chapitres « à la carte », dont certaines seront regroupées en fonction du nombre d'inscrit.e.s. Chaque étudiant.e se verra attribuer des chapitres pendant la session, concernant lesquels il.elle devra préparer un résumé de 500 mots suivi de trois questions de discussion. Une brève présentation orale (max. cinq minutes) s'y appuiera en classe.

12 septembre: Steffek

1) Colonialisme (chapitre 2)
2) Libéralisme (chapitre 3)
3) Illibéralisme (chapitre 4)
4) Socialisme (chapitre 5)
5) Social-démocratie (chapitre 6)

19 septembre: Barnett et Finnemore

6) Le FMI (chapitre 3)
7) Le Haut-Commissariat aux réfugiés (chapitre 4)
8) Les opérations de paix (chapitre 5)

26 septembre: Pouliot et Thérien

9) Les objectifs de développement durable (chapitre 3)
10) Le Conseil des droits humains (chapitre 4)
11) La protection des civils (chapitre 5)

3 octobre: Avant, Finnemore et Sell

12) Délégation et transgouvernementalisme (finance) (chapitre 5)
13) Lobbies transnationaux (pro-armes) (chapitre 7)
14) Réseaux activistes (ONG) (chapitre 8)
15) Objectifs de développement du millénaire (chapitre 9)
16) Éducation mondiale (chapitre 11)

10 octobre: Petiteville et Placidi-Frot

17) Médiation de conflits (chapitre 8)
18) Non-prolifération nucléaire (chapitre 10)
19) OMC (chapitre 11)
20) UE (chapitre 12)

21) CCNUCC (chapitre 13)

7 novembre: Lagrange, Louis et Nay

22) UE (chapitre 2)
23) Banque mondiale (chapitre 3)
24) OIT/OIN (chapitre 4)
25) HCR (chapitre 5)
26) FMI (chapitre 6)
27) OMC/FAO (chapitre 7)
28) OMS (chapitre 8)

Indications bibliographiques

Les livres obligatoires sont en vente à la Librairie Jean-Brillant. Certains peuvent également être consultés en ligne.

Pour une bonne introduction à la recherche empirique sur les organisations internationales, voir Fanny Badache, Leah R. Kimber et Lucile Maertens, dir. (2023), *International Organizations and Research Methods : An Introduction*. Ann Arbor: University of Michigan Press.

Un cadre général concernant les défis du 21e siècle en gouvernance mondial est offert dans Thomas Hale, David Held et Kevin Young (2013), *Gridlock: Why Global Cooperation is Failing When We Need it Most*. Londres : Polity. En français, on pourra consulter Julian Fernandez et Jean-Vincent Holleindre, dir., *Nations désunies? La crise du multilatéralisme dans les relations internationales*. Paris: CNRS éditions.

Un bon ouvrage récent faisant le point sur les débats actuels est Michael N. Barnett, Jon C. W. Pevehouse et Kal Raustiala, dir., (2022), *Global Governance in a World of Change*. Cambridge: Cambridge UP. Plus récent encore mais un peu plus niché : Kenneth W. Abbott et Thomas J. Biersteker, dir. (2024), *Informal Governance in World Politics*. Cambridge: Cambridge UP.

Finalement, pour une introduction générale sur les politiques mondiales, on pourra notamment consulter Diane Stone (2020), *Making Global Policy*. Cambridge: Cambridge UP.

Politique sur l'IA

L'utilisation de l'intelligence artificielle est fortement balisée dans ce cours. D'abord, il est strictement interdit, sous peine de sanction disciplinaire, d'utiliser et de reproduire dans un travail du texte directement issu d'un modèle en ligne. Ensuite, chaque usage de l'IA doit être dûment rapporté par écrit, à la suite de la bibliographie du travail, en incluant le moteur utilisé, l'ensemble des questions posées, et le travail de vérification des faits accompli par l'étudiant.e. Finalement, en aucun cas l'IA ne peut remplacer le travail de recherche traditionnel, y compris la compilation de sources académiques, leur lecture et analyse réflexive, ainsi que leur mise en relations sous forme de notes, de revues de littérature et de commentaires éditoriaux.

Sur le fond, rappelons que les moteurs comme ChatGPT, Perplexity ou CoPilot ne sont pas, à proprement parler, “intelligents”; ils ne disposent d’aucune connaissance, ni d’ailleurs de capacités d’analyse. Leur compétence se limite à prédire, à la manière de la messagerie d’un téléphone cellulaire, le prochain mot le plus probable dans un énoncé sur la base de milliards de documents digitalisés auparavant consultés. Autrement dit, l’IA essaie de deviner la réponse (suite de mots) la plus probable à une question (autre suite de mots), sans pour autant en maîtriser le fond ni comprendre de quoi il s’agit. Cette absence inhérente de cognition et de jugement est d’ailleurs la raison pour laquelle ces plateformes commettent autant d’erreurs factuelles, reproduisent des biais courants, et se contentent souvent d’émettre des banalités sans grand intérêt analytique. Dans un contexte universitaire comme le nôtre, ChatGPT serait un.e étudiant.e médiocre au mieux : sans originalité et peu créatif.ve, souvent en proie aux lieux communs, émettant des analyses superficielles, parfois contradictoires voire carrément fausses. Il n’est donc pas dans votre intérêt d’employer l’IA pour rédiger vos travaux dans ce cours. Non seulement vous rateriez ainsi une formidable occasion de développer des compétences intellectuelles indispensables à votre développement, mais vos notes en souffriraient aussi grandement puisqu’un étudiant minimalement motivé peut produire de biens meilleurs travaux.

Rappel de règlements pédagogiques

Veuillez prendre note que le trimestre commence le 2 septembre 2025 et se termine le 23 décembre 2025 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d’examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l’objet d’une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l’absence**.**

Délais pour la remise d’un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute demande de délai pour la remise d’un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s’agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d’imposer une pénalité plus élevée s’il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique

Pour les citations et références:

https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique Julia Généreux Randall. Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel. La BLSH met aussi à disposition un Guide internet, point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/. Pour toute autre question : https://respect.umontreal.ca/accueil/

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un service 24 heures/7 jours offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro

est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : https://toutlemondeadesbas.ca/

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.